

# Règlement du Concours

(A lire très attentivement)

- Le Concours « Meilleurs Franchisés ou Partenaires de France » est organisé par l'IREF, Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise, sous le haut patronage du Secrétariat d'État aux Entreprises et au Commerce Extérieur. **Il est ouvert aux Franchisés ou Partenaires indépendants, présentés par leur Franchiseur ou Partenaire principal, parmi les plus performants du réseau (avec un maximum de cinq par réseau) et parrainés par une personnalité** (banquier, membre d'une chambre de commerce, d'un syndicat professionnel, expert-comptable, commissaire aux comptes, avocat, etc.).
- Ne peuvent concourir que les Franchisés ou partenaires ayant au moins deux exercices sociaux. Un délai de trois ans est requis avant de pouvoir représenter un candidat ayant déjà concouru.**
- Le bulletin de participation doit être rempli par le Franchisé ou Partenaire indépendant, aidé éventuellement de son Franchiseur ou Partenaire principal, ou de son conseiller habituel (expert-comptable, commissaire aux comptes, avocat, assistant technique du commerce, banquier, etc.).
- Il est indispensable de compléter le dossier **par des documents annexes mettant en valeur la performance** (dossier photographique, coupures de presse, témoignages, etc.) ainsi que **les deux derniers bilans et comptes de résultats** et, le cas échéant, l'analyse du centre de gestion agréé (et, si possible, **les bilans antérieurs**). **La présentation du dossier fera l'objet d'un prix spécial.**
- Une attestation du parrain** doit être fournie à l'appui de la demande.
- Les dossiers seront adressés à :  
**IREF – 104-110 boulevard Haussmann  
75379 Paris Cedex 08  
Avant le 15 juin 2010, dernier délai.**
- Le jury national est composé d'une quarantaine de personnalités de compétence reconnue dans le domaine de la distribution, des services, de l'artisanat et de l'industrie, à l'exclusion de franchiseurs ou têtes de réseaux.
- Les lauréats du Jury sont autorisés à utiliser dans leur communication le logo du concours.

Le jury se réunissant dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2010, les dossiers doivent parvenir impérativement avant le 15 juin 2010. La cérémonie de remise des trophées aura lieu dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre de l'année 2010.

## Le Jury

Président: Jean-François Bernardin, Président de l'ACFCI

**Olivier Badot**, Professeur à l'ESCP-EAP

**Jacques Cafler**, Président d'honneur de la Fédération Française de la Franchise

**Philippe Cattiaux**, ancien Directeur du Commerce Intérieur et Vice Président de l'IREF

**Jean-Philippe Chenard**, Avocat au barreau de Paris, Administrateur de l'IREF

**Anne-Marie Clément**, Membre honoraire de l'IREF

**Valérie Duhommet-Jacquelin**, Responsable de marché, Crédit Coopératif

**Jean-Maurice Esnault**, Président Centre d'Études Secteur Public-Secteur Privé (CEPP)

**Patrick Fallourd**, Trésorier de l'IREF, Expert-Comptable CABEX

**Jocelyne Frapier**, Secrétaire générale de l'IREF, Cabinet d'assurances Frapier

**Jean-François Bernardin**, Président de l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie

**Bernadette Roussi**, Chargée de mission à l'ACFI

**Chantal Gautron**, Responsable de clientèle, Crédit Coopératif

**Christian Gleizes**, Consultant en développement de réseaux

**Marc Goguet**, Président fondateur de la FFF et de l'IREF

**Jean-Baptiste Gouache**, Avocat au barreau de Paris

**Alain Guisnel**, Directeur des opérations commerciales La Mondiale

**Jean-Louis Hoerlé**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin

**Didier Huré**, Vice-président de l'IREF, Délégué général du Conseil National des Professions du Cycle

**Michel Kahn**, Président de l'IREF, Consultant en franchise et partenariat, Michel Kahn Consultants

**Vincent Martin**, Directeur Appui aux Entreprises

**Pierre Moranzais**, Vice-Président de la Fédération des Centres de Gestion agréés

**Grégory Motte**, Directeur du Marketing, La Mondiale

**Didier Pairault**, Consultant en franchise et partenariat

**Michel Pazoumian**, Directeur Général PROCOS

**Antoine Perez**, Président du réseau d'expertise comptable CABEX

**Philippe Pilliot**, Secrétaire Général Fédération Nationale de l'Épicerie

**Jean-Luc Pinson**, Directeur du CEFAC

**Patrick Redin**, BDPME-OSEO

**André Renaudin**, Directeur Général AG2R La Mondiale

**Max Tortel**, Conseil en gestion de Patrimoine

**Raymond Vanuxem**, Lauréat du Concours « Les lauréats de la Décennie »

**Pierre Olivier Villain**, Avocat au Barreau de Paris

**Jean-Luc Weyl**, Lauréat du Concours « Les lauréats de la Décennie »

Dossier  
de Participation  
à retourner pour le 15 juin 2010



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



FÉDÉRATION DES RÉSEAUX EUROPÉENS  
DE PARTENARIAT ET DE FRANCHISE

Les Trophées IREF récompensant les Lauréats du Concours  
seront placés sous le haut patronage de Madame Anne-Marie IDRAC,  
Secrétaire d'État aux Entreprises et au Commerce Extérieur



23<sup>e</sup> CONCOURS 2010



### Franchisé ou Partenaire indépendant

Nom et Prénom du (ou de la) chef d'entreprise

Âge  Date de création de l'entreprise

Nom et Prénom du (ou de la) conjoint(e), membre  
de la famille ou associé participant en permanence  
à l'exploitation de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Ville  Code Postal

Tél.  Télécopie

e-mail

### Franchiseur ou Partenaire principal

Enseigne du réseau

Activité principale

Activité annexe (s'il y a lieu)

Date de création du réseau

Nombre de Franchisés ou Partenaires indépendants

Nombre d'unités propres

Nom du responsable du Réseau

Adresse du siège

Ville

Code Postal

Tél.

Télécopie

e-mail

Site web



[www.franchise-iref.com](http://www.franchise-iref.com)





## Pour bien compléter votre dossier de participation :

- 1 Cocher la case utile.
- 2 Toutes les personnes travaillant dans l'entreprise doivent être prises en compte.  
Le personnel travaillant à plein-temps compte pour 1, à mi-temps pour 0,5, à tiers-temps pour 0,3.
- 3 Biffer la (les) mention(s) inutile(s).
- 4 Éventuellement sur feuillet séparé.

Merci de répondre à toutes les questions et de fournir tous documents illustrant vos commentaires ainsi que les bilans et comptes de résultats des deux derniers exercices (et si possible exercices antérieurs) et, le cas échéant, l'analyse du centre de gestion agréé.

Dossier à retourner à  
**IREF**  
À l'attention  
d'Amandine FROT,  
Déléguée Générale  
104-110 boulevard Haussmann  
75379 Paris Cedex 08  
avant le 15 juin 2010  
dernier délai

e-mail : iref@hotmail.fr  
www.franchise-iref.com

# Votre entreprise



## Forme juridique<sup>(1)</sup>

- En nom personnel       Auto entrepreneur  
 SARL                       SA ou SAS  
 Autre \_\_\_\_\_

## Régime d'imposition<sup>(1)</sup>

- Forfait       Réel simplifié       Réel  
Adhères-vous à un centre de gestion agréé ?  
 Oui       Non  
Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

## Implantation<sup>(1)</sup>

- Êtes-vous propriétaire de vos locaux ?  
 Oui       Non  
Si oui, depuis quand ? \_\_\_\_\_  
Nombre de bureaux ou de points de vente : \_\_\_\_\_  
Surface totale de vente en m<sup>2</sup> (si applicable) : \_\_\_\_\_  
Loyer : \_\_\_\_\_  
Nombre d'habitants dans votre zone de chalandise : \_\_\_\_\_  
Vous êtes situé :  
 En centre-ville       En centre commercial  
 Dans un quartier       En zone rurale  
 En périphérie de ville       En zone commerciale  
 En ZI/ZA

## Personnel employé<sup>(2)</sup>

- Nombre de personnes travaillant dans l'entreprise : \_\_\_\_\_  
dont : Salariés : \_\_\_\_\_ Qualification : \_\_\_\_\_  
Non salariés : \_\_\_\_\_ Qualification : \_\_\_\_\_

## Formation et perfectionnement

- La vôtre ou celle de votre (de vos) associé(s) :  
• Lieu et durée du stage initial : \_\_\_\_\_  
• Fréquence des séminaires de recyclage : \_\_\_\_\_

### Assurés par :

- Votre Franchiseur ou Partenaire principal  
 Un organisme extérieur

### Celle de votre personnel :

- Durée du stage initial : \_\_\_\_\_  
• Fréquence des séminaires de recyclage : \_\_\_\_\_

### Assurés par :

- Votre Franchiseur ou Partenaire principal  
 Vous-même       Un organisme extérieur

## Protection Sociale

- Bénéficiez-vous d'une protection sociale par :  
 Votre tête de réseau  
 Vous-même  
En faites-vous bénéficier votre personnel ?  
 Oui       Non

## Activité à l'export

- Votre enseigne est-elle présente à l'international ?  
 Oui       Non  
Si oui, dans quels pays ? \_\_\_\_\_  
Votre entreprise a-t-elle une activité à l'export ?  
 Oui       Non  
Si oui, quel C.A. HT réalisez-vous ? \_\_\_\_\_

## Données bilancielles

	Euros Dernier exercice (clos le : _____)	Euros Exercice antérieur (clos le : _____)
A. Immobilisations (valeurs brutes d'acquisitions)		
B. Total de l'actif		
C. Capitaux propres		
D. Capitaux à long terme		
<b>Données de gestion</b>		
1. Chiffre d'affaires		
2. Bénéfice avant impôt		
3. Bénéfices après impôts		
4. Dotation aux amortissements et provisions		
5. Reprise sur amortissements et provisions		
6. Rémunération de l'exploitant (et de son conjoint, éventuellement)		
7. Montant de la marge brute commerciale (sur ventes ou services)		
8. Coût déboursé pour vos actions de publicité locale		
9. À quelle hauteur contribuez-vous au budget publicitaire national ?		

## Renseignements qualitatifs

Quels services particuliers rendez-vous à la clientèle (livraison, SAV, ouverture nocturne, crédit, etc.) ?<sup>(3)</sup> :  
.....  
.....  
.....

Quelles sont vos actions de promotions, d'animation ou de publicité locale ?<sup>(4)</sup> :  
.....  
.....  
.....

## Vos commentaires<sup>(4)</sup>

Décrivez les raisons qui vous font penser que vous êtes un Franchisé ou partenaire Performant :  
.....  
.....  
.....

Je soussigné \_\_\_\_\_ certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce questionnaire.

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet et signature du Parrain :

Cachet et signature du Franchiseur ou Partenaire principal :

Cachet et signature du Franchisé ou Partenaire indépendant :



AG2R LA MONDIALE

